

Une amélioration de l'insertion professionnelle des apprentis en 2016 dans l'académie de Bordeaux

A la fin de l'année scolaire 2014-2015, 5 900 jeunes sont sortis d'une année terminale de formation par apprentissage, soit un effectif inférieur à celui observé un an plus tôt (6 121 en 2015). Parmi ces jeunes, 4 777 sont sortis d'une classe terminale de formation de niveau CAP à BTS.

La description des jeunes quittant le système scolaire permet d'appréhender le profil des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ainsi, 68 % des sortants de CFA sont des garçons. Quatre jeunes sur dix sortent d'un CAP et 27 % d'une formation de niveau IV (bac ou brevet professionnel).

Les sortants de classes terminales, hors niveau I-II, sont issus le plus souvent d'une formation relevant de la production. A l'inverse, les apprentis sortant d'une formation supérieure de niveau I-II viennent majoritairement d'une spécialité liée aux services.

Sept mois après leur sortie de formation, 63 % des apprentis sont en emploi, soit une progression de 4 points par rapport à l'année précédente. Cette évolution favorable se retrouve chez les filles comme chez les garçons.

L'insertion professionnelle à sept mois est favorisée par le niveau de formation ainsi que l'obtention du diplôme. Elle varie également selon la spécialité de formation.

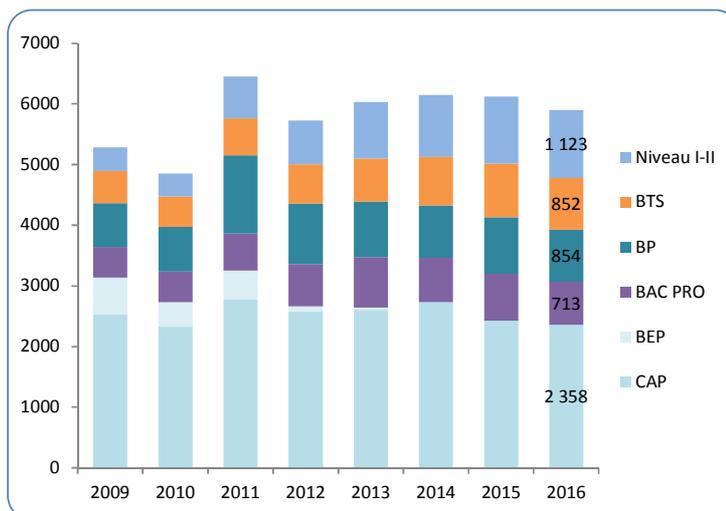
La progression du taux d'emploi entre 2015 et 2016 s'est accompagnée d'une légère diminution de la part des emplois temporaires. Les emplois aidés et le temps partiel sont plus fréquents parmi les filles.

■ Près de 5 900 sortants d'année terminale de formation en 2016

Dans l'académie, 5 900 jeunes sont sortis d'une année terminale de formation par apprentissage en juin 2015. Ils ont été interrogés sept mois plus tard sur les conditions de leur insertion professionnelle. Le volume de sortants concernés par l'enquête a légèrement diminué en un an mais fluctue autour de 6 000 depuis quelques années.

L'apprentissage continue de se développer dans les formations post-bac. Désormais, un tiers des sortants est issu d'une formation supérieure, BTS ou formation de niveau I et II (licence et au-delà). Les apprentis issus d'une formation de niveau IV (bac ou brevet professionnel) ou de niveau V (CAP) représentent respectivement 27% et 40 % de l'ensemble des sortants.

Evolution du nombre de sortants des CFA de l'académie



Source : IPA 2009 à 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

Le taux de sortie, c'est-à-dire le nombre de sortants rapporté au nombre d'inscrits en N-2, varie selon le niveau de formation. Il passe de 46 % pour le niveau I-II à 52 % pour les CAP, 57 % pour les bacs professionnels, 65 % pour les BTS et 80 % pour les brevets professionnels (BP).

En un an, le taux de sortie a fortement diminué pour les bacs professionnels (- 8 points) qui poursuivent désormais davantage leurs études. Le taux de sortie est resté stable pour les CAP et a peu diminué aux autres niveaux (- 1 point).

Taux de sortie de 2011 à 2016 (en %)

	CAP	BAC PRO	BP	BTS	Ensemble (hors niv. I-II)	Niveau I-II
2011	63,7	61,6	82,4	56,8	63,8	41,5
2012	49,9	59,0	77,8	58,6	56,4	48,2
2013	54,6	60,5	71,4	58,0	58,5	45,4
2014	54,0	59,4	74,6	66,6	59,2	49,3
2015	51,4	65,3	81,4	65,9	59,8	46,8
2016	51,6	57,0	80,1	64,8	58,3	46,2

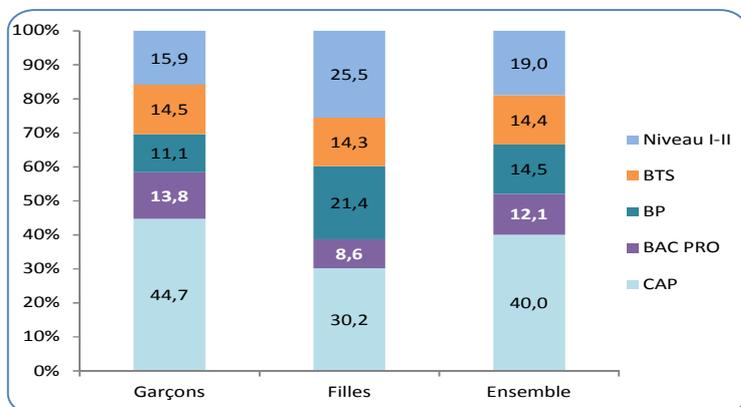
Source : IPA 2011 à 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

* Pour l'ensemble des lycéens, les taux de sortie 2011 à 2015 sont calculés sans les premières professionnelles ; ils diffèrent donc de ceux présentés dans les publications des années précédentes.

■ 68 % de garçons parmi les sortants

En 2016, les garçons représentent 68 % de l'ensemble des sortants d'année terminale de formation, contre 67 % en 2015. Près de 27 % des apprentis ont quitté le système scolaire après une formation de niveau IV (bac professionnel ou BP), 14 % en fin de BTS et 19 % après une formation de niveau I ou II. Les CAP représentent 40 % des sortants de CFA. Cette proportion est plus élevée chez les garçons (44,7 %) que chez les filles (30,2 %). Il en est de même pour les sortants de bac professionnel (13,8 % chez les garçons, contre 8,6 % chez les filles). A l'inverse, les sortants de brevet professionnel et des formations de niveau I-II sont proportionnellement plus nombreux parmi les filles. Enfin, la part des BTS parmi les sortants de CFA est équivalente chez les filles et chez les garçons. Environ 80 % des sortants de classes terminales (hors niveau I-II) ont obtenu leur diplôme. Cette part passe de 76 % pour les BTS à 80 % pour les CAP et les bacs professionnels et 81 % pour les brevets professionnels. Parmi les sortants de formation de niveau I-II, 95 % ont obtenu leur diplôme.

Répartition des sortants selon le sexe et la classe de sortie (en %)

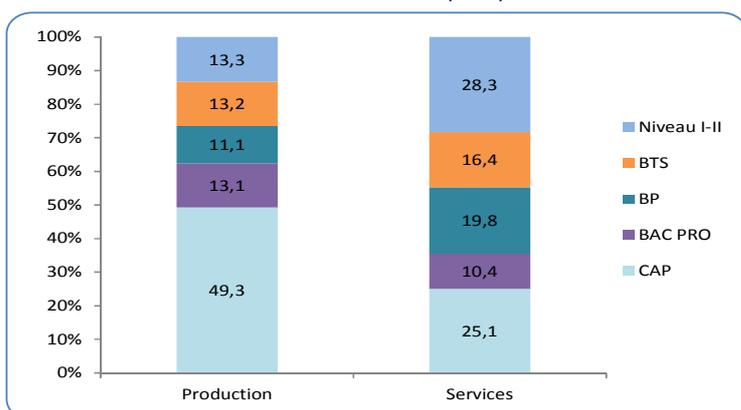


Source : IPA 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

■ Les deux tiers des sortants des classes terminales de CAP à BTS sont issus d'une formation relevant de la production

Parmi les sortants de classes terminales (hors niveau I-II), 66 % ont suivi une formation relevant d'une spécialité de la production, contre 63 % en 2015. A l'inverse, les sortants d'une formation de niveau I-II étaient majoritairement dans une spécialité des services (57 %). Cette proportion a diminué de 6 points par rapport à 2015. Dans les spécialités de la production, près de la moitié des sortants ont suivi un CAP (49 %) et 13 % un bac professionnel (contre respectivement 25 % et 10 % dans les spécialités des services). A l'inverse, les brevets professionnels, BTS et formations de niveau I-II restent plus représentés parmi les sortants des spécialités des services.

Répartition des sortants selon la catégorie de spécialité et la classe de sortie (en %)



Source : IPA 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

■ En février 2016, 63 % des sortants des classes terminales de CFA sont en emploi (hors sortants de niveau I-II)

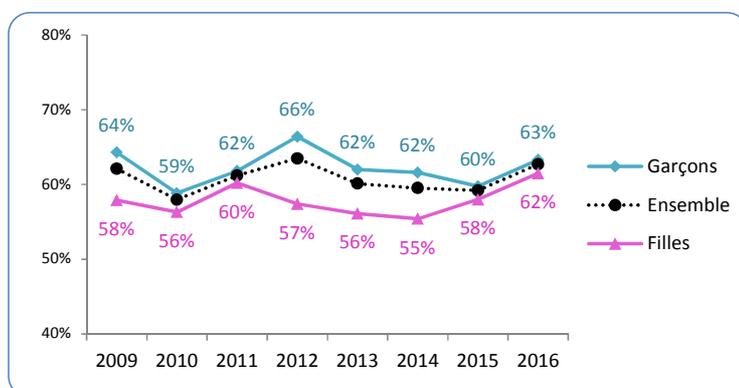
En février 2016, soit sept mois après leur sortie d'une classe terminale de formation (hors niveau I-II), 63 % des apprentis de l'académie sont en emploi. Les autres sont au chômage (32 %), en stage (2 %) ou inactifs (3 %).

Après une certaine stabilité entre 2013 et 2015, le taux d'emploi à court terme des apprentis repart à la hausse. Il a ainsi augmenté de 4 points entre 2015 et 2016. Cette progression se retrouve aussi bien chez les garçons que chez les filles. Celles-ci présentent toujours un taux d'emploi inférieur à celui des garçons, mais l'écart se réduit.

En 2015, le taux d'emploi des apprentis de l'académie était inférieur à la moyenne nationale (- 3 points), chez les filles (- 3) comme chez les garçons (- 2).¹

Concernant les apprentis sortant d'une formation de niveau I-II, les trois quarts sont en emploi en février 2016, avec cette fois un avantage en faveur des filles (79 % contre 73 % pour les garçons).

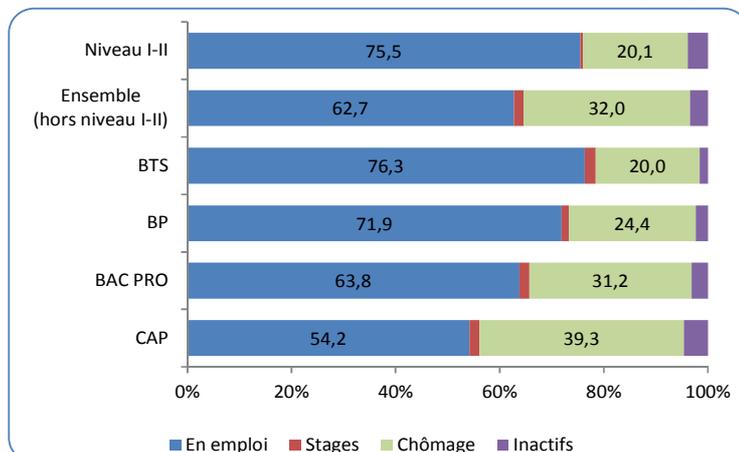
Taux d'emploi 7 mois après la sortie de formation, selon le sexe (en %)



Source : IPA 2016 - Classes terminales (hors niveau I-II) - Rectorat de Bordeaux

La situation des apprentis sept mois après leur sortie de formation diffère selon la dernière classe suivie. En effet, le niveau de formation a toujours une influence sur le taux d'emploi. Environ 54 % des sortants de CAP ont un emploi en février 2016, contre 64 % pour ceux de bac professionnel, 72 % pour ceux de brevet professionnel et 76 % pour les apprentis de BTS et de niveau I-II. Inversement, la part des apprentis de CAP au chômage sept mois après leur sortie de formation est relativement élevée (39 %, contre 20 % pour les BTS et les sortants de niveau I-II).

Situation des sortants de CFA selon la dernière classe suivie (en %)

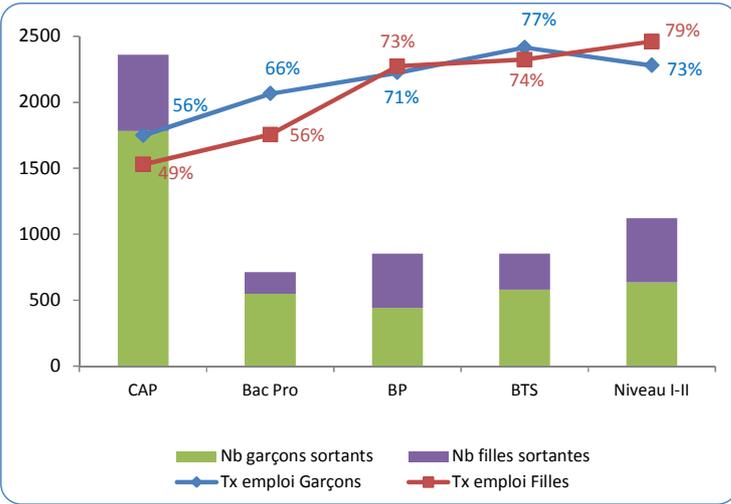


Source : IPA 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

¹ Taux 2016 non disponible pour la France.

Selon la dernière classe suivie, l'écart entre le taux d'emploi des filles et des garçons est plus ou moins marqué. Il est particulièrement important pour les sortants de CAP et de bac professionnel (respectivement + 7 et + 10 points en faveur des garçons), un peu moins pour les sortants de BTS (+ 3 points en faveur des garçons). Aux autres niveaux, le taux d'emploi des filles est supérieur à celui des garçons. L'écart est de 2 points pour les sortants de brevet professionnel et de 6 points pour les jeunes issus d'une formation de niveau I-II.

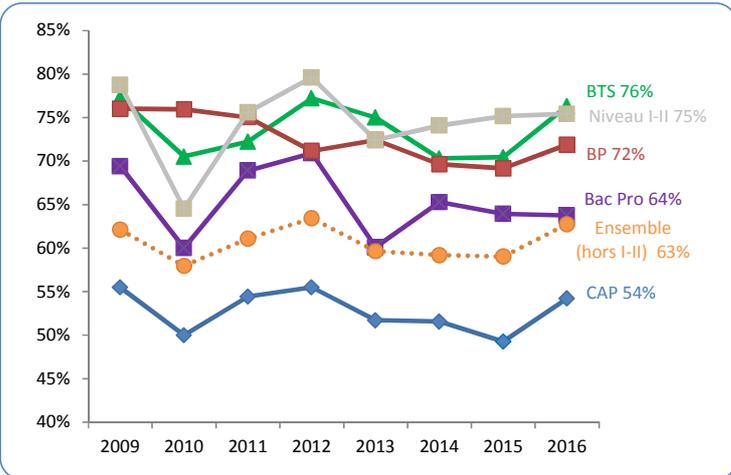
Taux d'emploi 7 mois après la sortie de formation selon le sexe et la dernière classe suivie (taux en %)



Source : IPA 2016 – Classes terminales – Rectorat de Bordeaux

L'évolution du taux d'emploi diffère selon le niveau de formation. Par rapport à l'année précédente, le taux s'améliore pour les brevets professionnels (+ 3 points), les CAP (+ 5) et les BTS (+ 6). Il reste stable pour les bacs professionnels et les sortants d'une formation de niveau I ou II.

Evolution des taux d'emploi 7 mois après la sortie de formation selon la dernière classe suivie (taux en %)



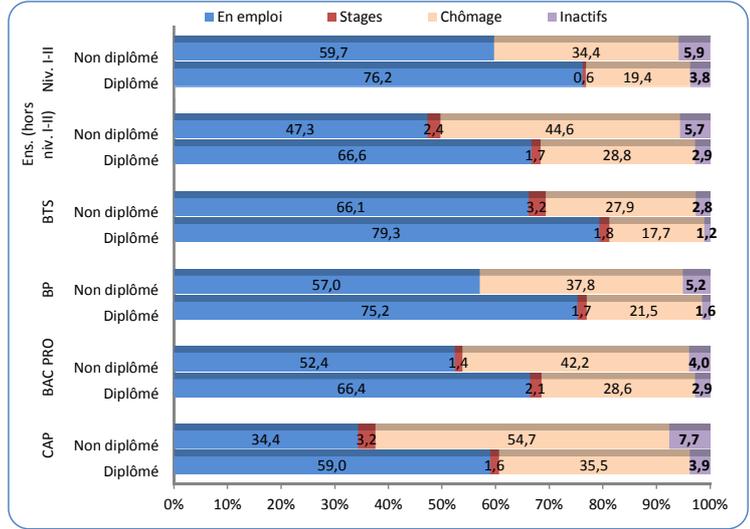
Source : IPA 2009 à 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

L'obtention du diplôme reste un atout pour l'insertion à court terme

Le fait d'obtenir le diplôme préparé constitue un atout pour décrocher un emploi, quel que soit le niveau de formation. Près de 67 % des apprentis diplômés (hors niveau I-II) sont en emploi sept mois après leur sortie de formation, contre 47 % pour les non-diplômés.

Cet avantage sur le taux d'emploi est particulièrement marqué pour les CAP (+25 points en faveur des diplômés). Il est un peu moins important pour les brevets professionnels (+18), les formations de niveau I-II (+17), les bacs professionnels (+14) et les BTS (+13). Par ailleurs, les sortants de terminale professionnelle ayant échoué à l'examen du bac professionnel présentent un taux d'emploi à 7 mois inférieur à celui des diplômés de CAP (respectivement 52,4 % et 59,0 %).

Situation des sortants de CFA selon la dernière classe suivie et l'obtention du diplôme (en %)



Source : IPA 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

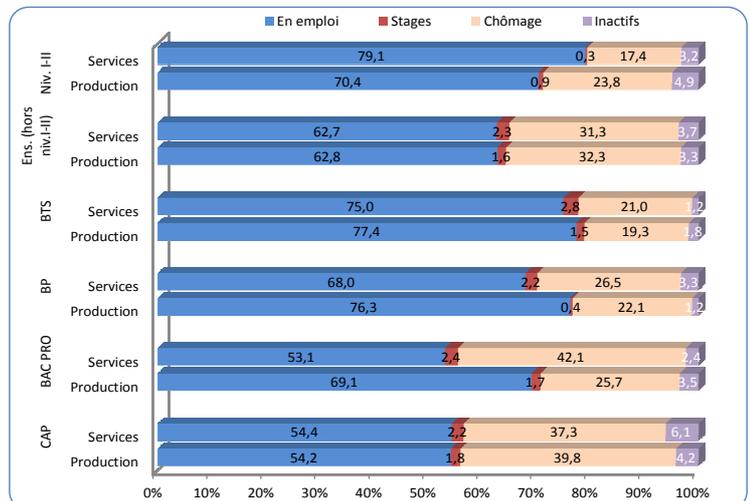
L'insertion à court terme varie selon le niveau et le domaine de formation

L'insertion professionnelle à court terme des apprentis diffère, pour chaque niveau de formation, selon le domaine de la spécialité. Concernant les sortants de bac professionnel, brevet professionnel ou BTS, leur taux d'emploi est plus élevé lorsqu'ils ont suivi une formation dans le domaine de la production. L'écart reste très net pour les sortants de bac professionnel (+ 16 points).

A l'inverse, pour les sortants d'une formation de niveau I-II, le taux d'emploi est plus élevé lorsqu'ils ont suivi une formation dans le domaine des services (+ 9 points).

Enfin, le taux d'emploi des sortants de CAP est de 54 % pour les spécialités de la production comme pour celles des services.

Situation des sortants de CFA selon la dernière classe suivie et le domaine de la spécialité (en %)



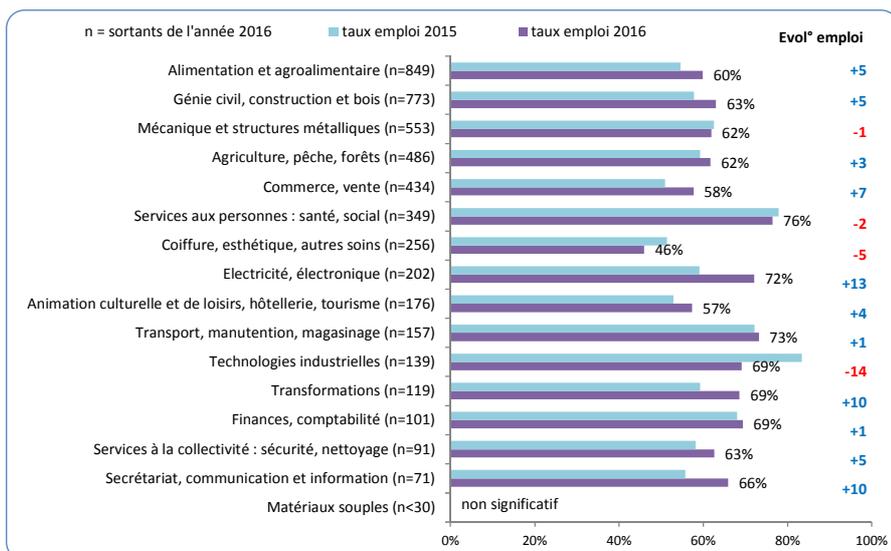
Source : IPA 2016 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

■ Une amélioration du taux d'emploi pour la plupart des spécialités de formation

Le taux d'emploi des apprentis à 7 mois passe de 46 % pour les spécialités coiffure-esthétique à 76 % pour celles des services aux personnes (santé, social). Les formations de l'alimentation et de l'agroalimentaire, du génie civil, construction et bois et de la mécanique et structures métalliques, caractérisées par les plus forts volumes de sortants, présentent un taux d'emploi inférieur ou égal à la moyenne.

Entre 2015 et 2016, le taux d'emploi a progressé dans de nombreuses spécialités. Les hausses les plus fortes sont observées pour les spécialités de l'électricité-électronique (+13 points), des transformations (+10), du secrétariat, communication et information (+10) ainsi que celles du commerce et de la vente (+7). A l'inverse, le taux d'emploi a fortement diminué dans les spécialités liées aux technologies industrielles (-14 points) et moins dans la coiffure-esthétique (-5), les services aux personnes (-2) et la mécanique (-1).

Taux d'emploi par spécialité de formation en 2015 et 2016 (en %)



Source : IPA 2016 - Classes terminales (hors niveau I-II) - Rectorat de Bordeaux

■ Une meilleure insertion à court terme pour les apprentis formés en Gironde, dans les Landes ou les Pyrénées-Atlantiques

L'insertion des apprentis dépend également du contexte local, particulièrement aux niveaux V et IV où la mobilité pour trouver un emploi est moins forte qu'aux niveaux supérieurs.

Les sortants des CFA implantés dans les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques connaissent en moyenne une meilleure insertion (respectivement 65 %, 62 % et 66 % en emploi) que dans le Lot-et-Garonne (55 %) et la Dordogne (58 %).

Pour les sortants de baccalauréat ou brevet professionnels, le taux d'emploi à court terme est aussi élevé en Dordogne qu'en Gironde et Pyrénées-Atlantiques (69 %).

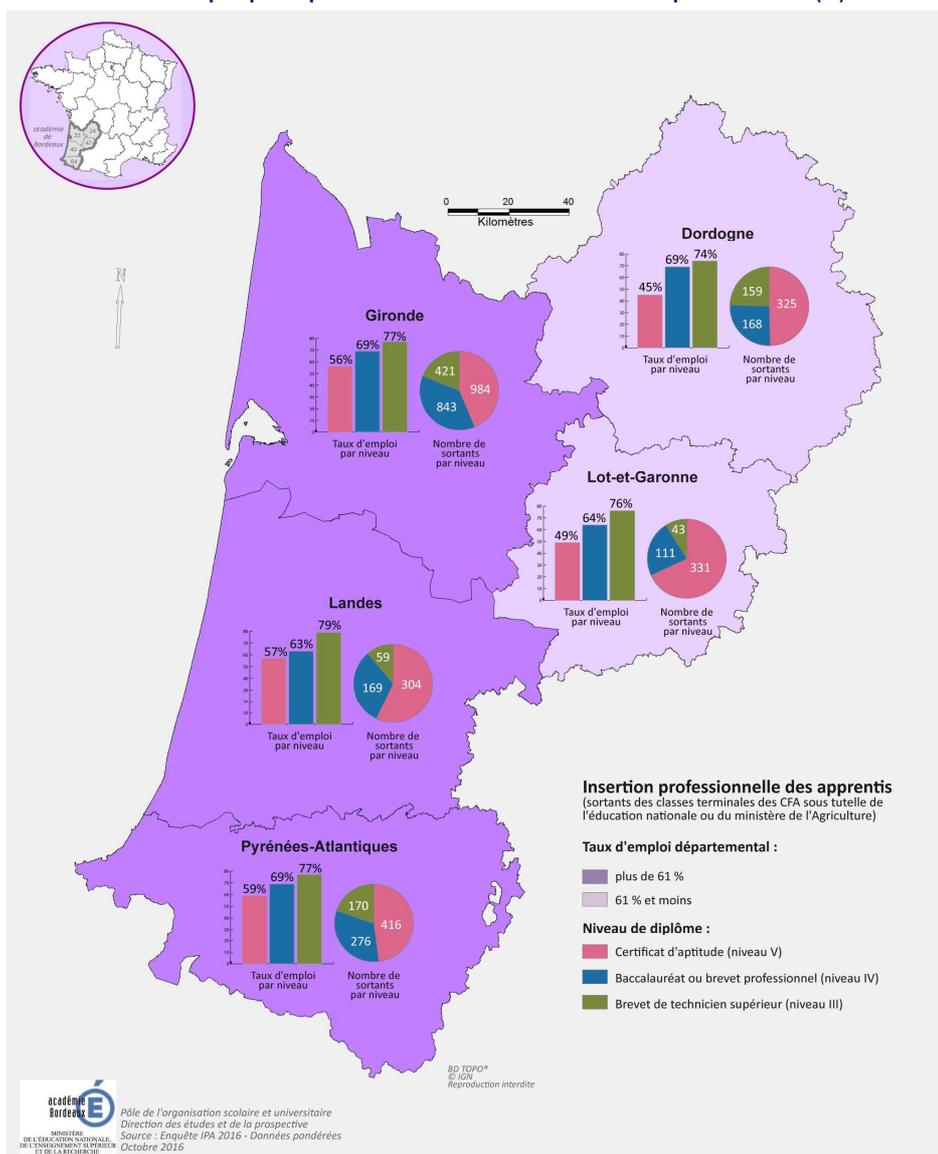
■ Les emplois aidés et le temps partiel concernent davantage les filles

La progression du taux d'emploi entre 2015 et 2016 s'est accompagnée d'une très légère diminution de la part des emplois temporaires (emplois aidés, emplois à durée déterminée ou contrats d'intérim), qui est passée de 46,8 % en 2015 à 46,2 % un an plus tard. Cette part est désormais plus élevée chez les filles (51,9 % contre 43,8 % chez les garçons) alors qu'elle était équivalente à celle des garçons en 2015.

En 2016, 54 % des apprentis en emploi le sont pour une durée indéterminée (CDI et contrats assimilés). Cette part est plus élevée chez les garçons (56 % contre 48 % pour les filles) alors qu'elle était équivalente à celle des filles en 2015 (53 %).

A l'inverse, les emplois à durée déterminée, qui représentent près de 30 % de l'ensemble des emplois, concernent plus souvent les filles (37,7 %) que les garçons (26,3 %). Par ailleurs, ils concernent davantage les jeunes issus des spécialités des services (36 % contre 27 % de

Taux d'emploi par département de formation et niveau de diplôme en 2016 (%)



ceux ayant suivi une formation dans le domaine de la production). L'intérim représente 8,8 % des emplois, soit légèrement moins qu'en 2015 (9,6 %). Contrairement aux emplois à durée déterminée, il est plus fréquent parmi les garçons (11,0 % contre 3,4 % parmi les filles).

De même, l'intérim est plus fréquent après une formation dans le domaine de la production : 11 % des jeunes en emploi issus de ces formations sont en intérim, contre 4 % de ceux ayant suivi une formation dans le domaine des services.

Enfin, les emplois aidés (contrat de professionnalisation, CUI, VIA, VIE) sont presque aussi fréquents que l'intérim mais plus souvent

observés parmi les filles (10,8 % contre 6,5 % parmi les garçons). La part des emplois aidés est plus importante parmi les apprentis issus des spécialités des services (10,5 % contre 6,3 % parmi ceux ayant suivi une spécialité relevant de la production).

Les apprentis sortant d'une formation de niveau I-II bénéficient globalement de conditions d'emploi plus favorables : 62 % ont eu accès à un emploi à durée indéterminée, cette proportion étant plus forte chez les garçons que chez les filles (67 % contre 56 %).

Par ailleurs, les apprentis de niveau I-II travaillent moins souvent en intérim (4 %).

Type de contrat obtenu par les sortants en emploi au 1er février 2016 (en %, parmi les 2977 jeunes en emploi ayant répondu à cette question)

	Garçons	Filles	Ensemble
Emploi aidé	6,5	10,8	7,8
<i>Contrat de professionnalisation</i>	5,2	9,4	6,5
<i>Contrat aidé</i>	1,3	1,4	1,3
Emploi non aidé	93,5	89,2	92,2
Emploi à durée indéterminée	56,2	48,1	53,8
<i>Contrat à durée indéterminée</i>	52,0	44,5	49,8
<i>Fonctionnaire ou agent public</i>	0,7	1,3	0,9
<i>Installé(e) à son compte</i>	2,9	2,3	2,7
<i>Engagé(e) dans l'armée</i>	0,6	0,0	0,4
Emploi à durée déterminée	26,3	37,7	29,6
<i>Contrat à durée déterminée de moins de 6 mois</i>	11,5	16,2	12,9
<i>Contrat à durée déterminée de 6 mois ou plus</i>	14,6	21,5	16,6
<i>Aide familial(e)</i>	0,2	0,0	0,1
Contrat d'intérim	11,0	3,4	8,8

Source : IPA 2016 - Classes terminales (hors niveau I-II) - Rectorat de Bordeaux

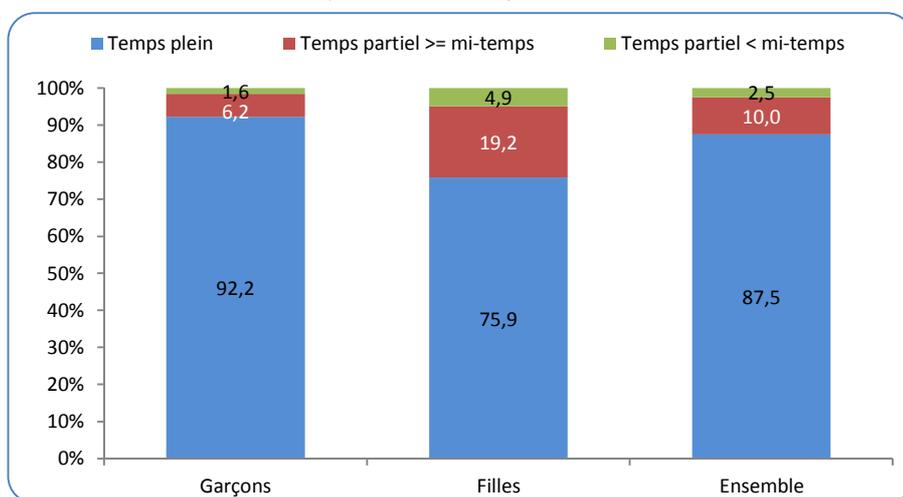
Parmi les apprentis en emploi en février 2016, quel que soit leur type de contrat, près de 88 % travaillent à temps plein. Cette proportion est nettement plus élevée chez les garçons que chez les filles (respectivement 92,2 % et 75,9 %) qui sont davantage à temps partiel.

Le temps partiel concerne un peu plus souvent les jeunes sortant d'une formation de niveau V. Il concerne en effet 14 % des sortants de CAP, contre 12 % des sortants de brevet professionnel ou de BTS et 10 % des sortants de bac professionnel.

Le temps partiel est également plus fréquent parmi les sortants ayant suivi une spécialité de formation relevant des services (22 % contre 8 % pour les spécialités de la production).

Parmi les sortants des formations de niveau I-II, le temps partiel concerne 3 % des apprentis. Cette part est plus élevée chez les filles (5 % contre 1 % chez les garçons).

Temps de travail des sortants en emploi au 1er février 2016 (en %, parmi les 2977 jeunes en emploi ayant répondu à cette question)



Source : IPA 2016 - Classes terminales (hors niveau I-II) - Rectorat de Bordeaux

Définitions

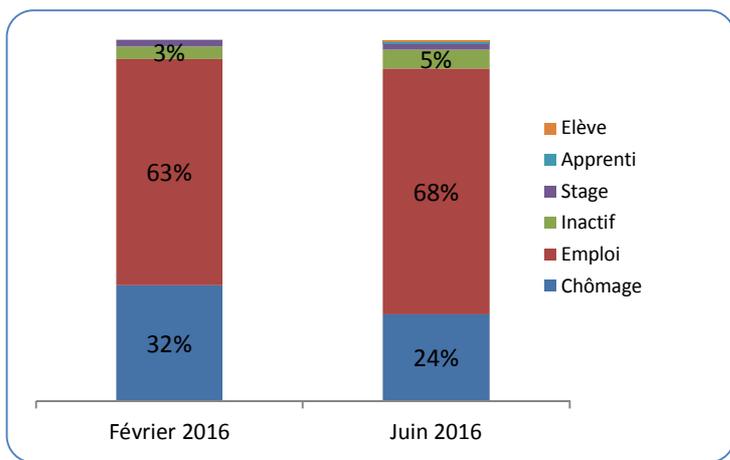
- **Sortants** : apprentis inscrits dans un CFA à la rentrée scolaire 2014, non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant ne pas poursuivre d'études lors de l'enquête de février 2016 (que ce soit sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Taux de sortie** : nombre de sortants rapporté au nombre d'inscrits en année terminale de formation en 2014.
- **Taux d'emploi** : nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants quelle que soit leur situation (emploi, chômage, stages, inactivité).
- **Taux de chômage** : nombre de sortants en recherche d'emploi rapporté à l'ensemble des sortants quelle que soit leur situation (emploi, chômage, stages, inactivité).
- **Niveaux de formation** :
 Niveau V : CAP
 Niveau IV : bac professionnel, brevet professionnel
 Niveau III : BTS
 Niveau I-II : Licence et au-delà

Les relances téléphoniques de l'enquête IPA, en juin 2016, ont été l'occasion, pour **Aquitaine Cap Métiers**, de questionner près de 1 900 apprentis sur leur situation **11 mois après leur sortie de formation en 2015** (situation, lien avec l'emploi occupé en février, contrat de travail...).

■ Près de 7 apprentis sur 10 en emploi à 11 mois

Onze mois après leur sortie de formation, près de 70 % des apprentis de l'académie de Bordeaux ont trouvé un emploi tandis que moins d'un quart sont en recherche active et 5 % sont inactifs⁽¹⁾. La comparaison des situations à 7 et 11 mois fait apparaître une forte diminution du chômage (-8 points), essentiellement au profit du taux d'emploi, passé de 63 % en février 2016 à 68 % quatre mois plus tard. Si plus de la moitié des apprentis au chômage en février le sont toujours en juin, en l'espace de quatre mois, 38 % ont décroché un emploi.

Comparaison de la situation des apprentis à 7 et 11 mois (enquête 2016)



Source : Enquête IPA 2016, exploitation Aquitaine Cap Métiers

La situation des apprentis à 7 mois s'est améliorée dans des proportions moins importantes que l'an passé (pour rappel, entre février et juin 2015, le chômage s'est réduit de 12 points tandis que l'emploi gagnait 11 points), en partie parce qu'elle est meilleure qu'en 2015.

Aussi, la situation en juin 2016 est légèrement moins favorable que celle enregistrée un an plus tôt, avec un peu moins d'apprentis en emploi (-2 points). Précisons néanmoins que 2015 reste une année « record », en termes d'insertion à 11 mois.

■ Un écart entre les sexes qui se creuse au profit des hommes

En quatre mois, les hommes creusent encore davantage l'écart entre les sexes, affichant ainsi un taux d'emploi à 11 mois nettement supérieur à celui des femmes : 69 % contre 65 %. Cet écart hommes/femmes est en revanche comparable à celui observé en juin 2015.

■ Un taux d'insertion stable pour les sortants de bac pro

La part d'apprentis en emploi à 11 mois est d'autant plus élevée que le niveau monte, variant ainsi de 61 % en CAP à 64 % en bac pro puis 84 % en BTS. Entre février et juin, sa hausse a profité à tous les diplômés, à l'exception du bac pro, qui connaît une relative stabilité. Au final et contrairement aux BTS, bac pro et CAP bénéficient d'une insertion moins réussie qu'en juin 2015, où respectivement 70 % et 63 % d'entre eux étaient en emploi.

(1) : Notons que si l'on prend en compte les apprentis de niveaux I et II de formation, ce taux d'insertion atteint 71 % à 11 mois contre 65 % à 7 mois.

■ Les diplômés conservent leur avantage en termes d'insertion

Contrairement aux promotions précédentes, entre 7 et 11 mois, le taux d'emploi évolue dans des proportions comparables que le diplôme ait été ou non obtenu, maintenant ainsi l'avance des diplômés en matière d'insertion : à 11 mois, 73 % d'entre eux sont en emploi contre 54 % des apprentis non-diplômés. Cet écart est toutefois plus prononcé que l'an dernier.

■ Malgré une nette progression, la coiffure affiche toujours un taux d'emploi de 10 points inférieur à la moyenne

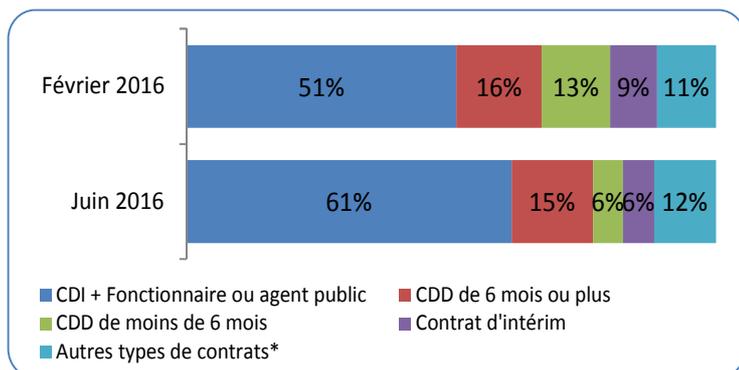
Les spécialités des Services aux personnes enregistrent les meilleurs résultats d'insertion à 11 mois (79 %), devant l'Electricité (74 %) et le Génie civil, construction et bois (71 %). A l'inverse, la hausse constatée entre février et juin (+12 points) ne permet pas à la Coiffure de rattraper son retard avec, comme dans le Commerce, moins de 60 % de jeunes insérés 11 mois après leur sortie de formation contre, pour rappel, les deux tiers un an plus tôt. Par rapport à juin 2015, le taux d'emploi accuse également un fort repli dans l'Agriculture (-11 points).

■ Entre février et juin, les emplois restent tout aussi pérennes

Contrairement aux promotions précédentes, la comparaison des contrats de travail signés à 7 et 11 mois ne laisse entrevoir aucune évolution notable. A 11 mois, les emplois durables sont plus fréquents que l'an passé (50 % de CDI ou fonctionnaires et 17 % de CDD d'une durée supérieure ou égale à 6 mois contre respectivement 47 % et 13 % en juin 2015) tandis que les CDD de moins de 6 mois sont, au contraire, moins fréquents (13 % contre 20 %). Ajoutons que, comme l'an dernier, un apprenti sur dix est intérimaire 11 mois après sa sortie de formation.

En juin 2016, 86 % des apprentis occupent le même emploi que quatre mois plus tôt. Si l'on restreint l'analyse à ces seuls jeunes ayant conservé l'emploi exercé en février 2016, la comparaison des contrats de travail signés à 7 et 11 mois fait cette fois-ci apparaître une pérennisation des emplois caractérisée par une forte augmentation des CDI (+10 points), au dépend des CDD de moins de 6 mois (-7 points) et de l'intérim (-3 points). A 11 mois, plus de 60 % des apprentis en emploi sont en CDI, plus de 20 % sont en CDD et 6 % sont en mission d'intérim. Ces données sont relativement comparables à celles observées en juin 2015, avec cependant une proportion supérieure de CDD de 6 mois ou plus (15 % contre 13 %).

Comparaison des types de contrats de travail à 7 et 11 mois (pour les apprentis ayant conservé le même emploi)



Source : Enquête IPA 2016, exploitation Aquitaine Cap Métiers

* contrat de professionnalisation, installé à son compte, engagé dans l'armée, contrat aidé...

➔ L'enquête Insertion dans la vie active (IPA)

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Éducation nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. L'enquête est exhaustive et réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès des sortants de CFA, quel que soit leur ministère de tutelle. Depuis cette année, seuls les sortants d'années terminales de formation sont interrogés, les interruptions de cycle en année intermédiaire étant peu nombreuses. Le questionnement est identique à celui de l'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) et permet des comparaisons entre apprentis et lycéens.

Le questionnaire permet de repérer les sortants de formation initiale en les interrogeant sur leur situation au 1^{er} février : êtes-vous en poursuite d'études (scolaire ou apprentissage) ou alors **sortant c'est-à-dire en emploi, en stage de formation, au chômage ou en inactivité ?**

En 2016, la population interrogée est de 7 843 présumés-sortants d'année terminale de formation, dans l'académie de Bordeaux. Le taux de réponse final s'établit à 63 %, soit une progression de 3 points par rapport à 2015. Il a été atteint notamment grâce à la poursuite du partenariat visant à augmenter les taux de réponse via des relances téléphoniques. Le conseil régional et Aquitaine Cap Métiers ont financé ces relances, réalisées par un prestataire externe.

Taux de réponse et pondérations

Les résultats présentés sont des résultats pondérés. La pondération consiste à corriger le défaut de réponse en affectant un coefficient multiplicateur à chaque questionnaire recueilli, afin d'assurer la représentativité statistique des résultats.

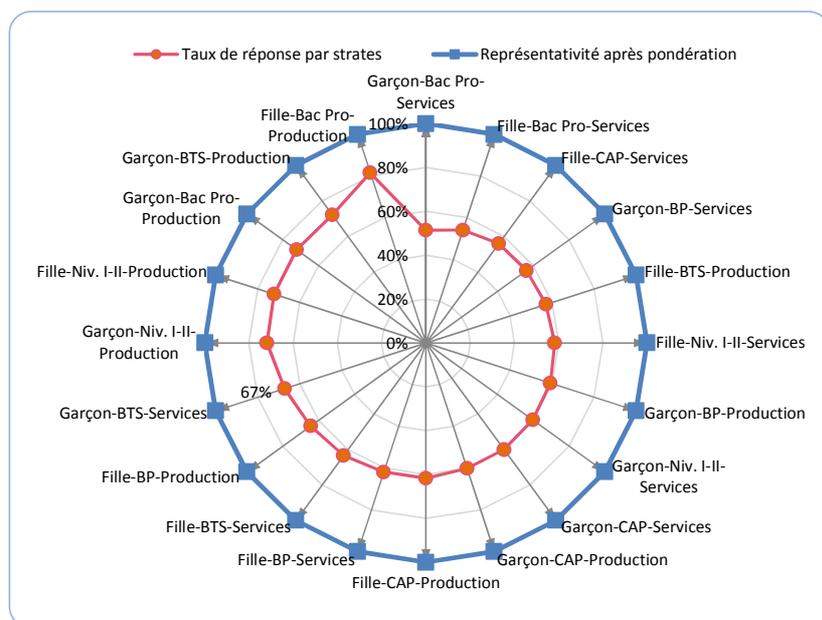
Le coefficient de pondération est l'inverse du taux de réponse calculé par strates de répondants (les rayons du graphique ci-contre) constituées selon des critères a priori (sexe, dernière classe suivie et domaine de formation).

Par exemple, le taux de réponse des garçons sortants de BTS dans les spécialités des services étant de 67 %, leur coefficient de pondération est de 1,49. Cela permet de représenter la population totale, en gardant la même structure par strate dans l'échantillon de répondants que dans l'ensemble de la population interrogée.

Bilan IPA 2016

	niveau 1 & 2	niveau 3	niveau 4	niveau 5	total
Inscrits retenus	2 431	2 626	4 696	8 583	18 336
Interrogés	1 344	1 189	1 922	3 388	7 843
PND*	160	84	149	349	742
Répondants vague 1	569	434	626	873	2 502
Taux réponse vague 1 (CFA)	42%	37%	33%	26%	32%
Retrouvés dans fichiers d'inscrits	51	63	93	344	551
Répondants téléphoniques (relances)	240	309	502	805	1 856
Total répondants	860	806	1 221	2 022	4 909
Taux réponse final	64%	68%	64%	60%	63%

* PND : plis non distribués



Pour aller plus loin :

- Les résultats académiques 2016 : [Brèves Stat n°05-16](#) ; [Stat-Info n°04-16](#) (lycéens) ; [Brèves Stat n°06-16](#) (apprentis)
- Les résultats IVA-IPA 2015 : [Brèves Stats n° 06-15](#) ; [n° 07-15](#) ; [Stat-Info n°03-15](#) ; [n° 04-15](#) ; [Résultats détaillés Lycéens](#) ; [Résultats détaillés Apprentis](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2015 : [NI n° 12-16](#) (lycéens) ; [NI n° 13-16](#) (apprentis)



Sophie DONCQUE

Emilie GRANGETTE-FRANCOIS (Aquitaine Cap Métiers)

Rectorat de l'Académie de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour—BP 935
33060 Bordeaux cedex

Directeur de la Publication :
M. Olivier DUGRIP
Recteur de l'Académie de Bordeaux

Rédacteur en Chef : Pascale GUILLOIS
Secrétaire de fabrication : Anne CHINI
Imprimé au Rectorat